

RÈGLEMENT NUMÉRO 2003-23 SUR LA NUMÉROTATION DES RÈGLEMENTS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal décrète que :

- 1- Les règlements déjà adoptés par le Conseil sont numérotés par le numéro apparaissant à l'égard de chacun d'eux au tableau en annexe.
- 2- Le règlement intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal est amendé par l'ajout dans le titre, après le mot « intérieur », du mot « numéro » suivi du chiffre « 2001-2 ».

Chaque autre règlement du Conseil identifié au tableau en annexe est amendé par l'ajout dans le titre, après le premier mot « Règlement », du mot « numéro » suivi du numéro de ce règlement.
- 3- Toute mention, dans le titre ou le texte d'un règlement du Conseil, du titre d'un autre règlement du Conseil sans identification de son numéro est remplacée par le titre de ce règlement comportant sa numérotation.
- 4- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Gérald Tremblay
président

Claude Séguin
secrétaire

Ce règlement a été adopté le 18 septembre 2003 par la résolution CC03-029 et est entré en vigueur le 24 septembre 2003 suite à la publication d'un avis dans le journal Le Devoir.

Annexe - Règlement 2003-23

Numéro	Règlement	Date d'adoption
2001-1	Règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-03-26
2001-2	Règlement intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-04-19
2001-3	Règlement modifiant le règlement intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-05-18
2001-4	Règlement concernant les services de la Communauté métropolitaine de Montréal et établissant le champ de leurs activités	2001-05-18
2001-5	Règlement constituant les commissions permanentes de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-05-18
2001-6	Règlement constituant le comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-06-21
2001-7	Règlement modifiant le règlement constituant les commissions permanentes de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-06-21
2001-8	Règlement concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres de la Communauté métropolitaine de Montréal	2001-11-14

Numéro	Règlement	Date d'adoption
2001-9	Règlement sur le rejet des eaux usées dans les ouvrages d'assainissement et dans les cours d'eau et sur la délégation de son application	2001-11-14
2001-10	Règlement sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application	2001-11-14
2002-11	Règlement modifiant le règlement intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal, tel que déjà modifié.	2002-02-21
2002-12	Règlement modifiant le règlement constituant les commissions permanentes de la Communauté métropolitaine de Montréal	2002-02-21
2002-13	Règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière et la constitution du fonds de développement métropolitain	2002-02-21
2002-14	Règlement créant le fonds du logement social métropolitain	2002-02-21
2002-15	Règlement créant le fonds de roulement	2002-09-19
2002-16	Règlement modifiant le règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal	2002-09-19
2002-17	Règlement modifiant le règlement intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal, tel que déjà modifié.	2002-09-19

Numéro	Règlement	Date d'adoption
2002-18	Règlement modifiant le règlement constituant le comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal	2002-12-12
2003-19	Règlement modifiant le règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal	2003-02-20
2003-20	Règlement de contrôle intérimaire	2003-04-17
2003-21	Règlement modifiant le règlement constituant le comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal	2003-04-17